
Annexe 1 : Dossier de presse

Le quotidien ELWATAN, Edition du 23 avril 2010

Encore une route dans le Parc national d'El Kala

Enfin, on aura fait exactement le contraire des objectifs fixés en 1983 au Parc national d'El Kala par son plan d'aménagement approuvé par la wilaya en 1984.

C'est comme si chaque année on ajoutait une pelletée pour l'enterrer définitivement. Après le désastre de l'autoroute de 11,7 km qui débouche dans la nature tunisienne et sa rallonge de 16 autres kilomètres pour forcément la relier au poste frontalier d'El Aïoun ; après la trop large route, interdite aussi, qui balafre le littoral entre El Kala et la Vieille Calle et l'autre à l'est, non autorisée également, qui morcelle le maquis entre El Kala et la plage de la Messida, voilà que l'APC d'Om Teboul, qui cherche certainement à augmenter ses faibles ressources, ouvre avec une nouvelle route l'accès à la plage paradisiaque de Bou Tribicha, au nord du chef-lieu de cette commune. Le marché vient d'être attribué et les travaux vont commencer incessamment.

Ceci, à l'insu même de l'administration du Parc national qui, dans son plan d'aménagement, a classé cette zone comme très sensible pour préserver précisément les conditions naturelles, notamment contre les dérangements. Il y a encore peu de temps, 25 ans, elle était l'une des dernières plages de notre littoral qui servait encore de lieu de ponte pour les tortues marines et de refuge pour le phoque moine. Des espèces phares et recherchées sur lesquelles s'étaient fondés les objectifs du développement du tourisme écologique assignés à la région. Pour ne pas avoir suffisamment et scientifiquement réfléchi à la gestion de sa fréquentation touristique, Bou Tribicha, de son vrai nom El Bahira, et son satellite El Aouinet vont connaître malheureusement le même sort que les voisines. Amoncellement d'ordures, défrichement, aménagements subreptices, dérangements... Bref, la panoplie complète pour la dégradation irréversible d'un site rémunérateur bien au-delà des maigres revenus de la location d'un été.

Par Slim Sadki

Le quotidien ELWATAN, Edition du 07 Juillet 2007

Tracé de l'autoroute Est-Ouest et le Parc National d'El Kala

A la recherche d'un autre itinéraire

Le ministre des Travaux publics, M. Ghoul, a rencontré, mercredi, les défenseurs du parc national d'El Kala à l'origine de la pétition et de la campagne nationale lancées le 17 juin contre le passage d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest par le parc national d'El Kala.

L'entretien, qui a duré près d'une heure trente minutes, a permis aux deux parties d'aborder toutes les questions soulevées par la traversée du parc. Le ministre des Travaux publics avait déjà annoncé lundi dans nos colonnes que la réalisation de ce trajet du parc est différée, sans pour cela préciser les délais de ce report et les facteurs qui le conditionnent. Le ministre, qui a demandé à être convaincu en sa qualité de scientifique sensible aux problèmes de l'environnement et en sa qualité de ministre des Travaux publics, s'est, selon les scientifiques, montré particulièrement attentif aux préoccupations des écologistes. « Il a parfaitement saisi que c'est l'aire protégée en elle-même qui est menacée de disparition légale et statutaire et non pas seulement les milieux qui seront dégradés. Une disparition qui anéantira tout le système de défense législatif qui protège le patrimoine du parc. » Après avoir pris connaissance de l'incalculable valeur du patrimoine naturel, du fonctionnement très élaboré de l'outil de gestion des milieux que représente un parc national et de la législation algérienne en la matière, le ministre a déclaré que l'autoroute Est-Ouest est un ouvrage à l'échelle du continent, que son tracé a été avalisé en 1987 et confirmé en 1992 dans le cadre de l'UMA. Il en a la charge, mais, a-t-il ajouté, à la grande satisfaction de ses interlocuteurs, s'il faut revoir les choses pour sauver le parc national d'El Kala, cela sera fait. Les lois algériennes et ses engagements internationaux seront respectés indépendamment du temps ou de l'argent que cela nécessitera. Nous avons pris la décision de stopper l'autoroute et nous prenons l'engagement qu'elle ne passera pas le parc jusqu'à ce que soit dégagé, dans le cadre d'un observatoire et en acteurs responsables, l'itinéraire qui réponde le mieux aux exigences de cet important axe routier et de la protection du

patrimoine naturel national. Pour les écologistes séduits par la capacité d'écoute du ministre, mais qui gardent la tête froide « en attendant la suite », les possibilités pour un autre itinéraire ne manquent pas. « Avec de l'imagination et en ne craignant pas d'innover, et ce n'est pas l'intelligence et la technologie en la matière qui font défaut, le tracé qui arrange tout le monde n'est plus qu'une histoire de calculs et de dessins. Nous avons été complètement rassurés lorsque le ministre a levé les trois obstacles que nous appréhendions le plus, c'est-à-dire les délais, les financements et l'éventualité d'un changement du point de jonction avec le tracé tunisien », nous ont-ils déclaré. Comme ont encore tenu à le souligner les naturalistes d'El Kala, il y a un gros problème de communication entre la base et le sommet de l'Etat. « Nous avons pu prendre la dimension de toutes les inepties qui peuvent être rapportées par les seuls canaux administratifs et les ravages que cela peut causer. Nous espérons que cette heureuse expérience citoyenne en faveur du parc national va encourager les pouvoirs publics à mieux s'ouvrir et écouter, à la manière de M. Ghoul, les diverses opinions et acteurs de la société. »

Par Slim Sadki

Le quotidien ELWATAN, Edition du 04 septembre 2008

Le parc national d'El Kala : Riche, beau, fragile et menacé de disparition

Prise de conscience

La prise de conscience pour la protection de la nature, qui devient un leitmotiv mondial dans les années 70 avec cette singularité aux couleurs hippies du retour à la nature originelle, va s'imposer aux autorités algériennes qui ne veulent pas rester en marge de ce formidable progrès. La première loi sur l'environnement, promulguée en février 1983, va consacrer le principe de la création d'aires protégées en Algérie. Elle sera suivie quelques mois plus tard des statuts des parcs nationaux qui fixent le cadre, les missions et les prérogatives de ces établissements publics de la conservation de la nature. Immédiatement après, on crée par décrets présidentiels 4 parcs dans le nord du pays (El Kala 76 000 ha, Djurdjura 19 000 ha, Chréa 26 000 ha, Theniet El Had 3 000 ha), suivis en 1984 des parcs du Belezma (26 000 ha), du Gouraya (2 000 ha), de Taza (4 000 ha), enfin, en 93, le parc national de Tlemcen (8 000 ha). Ces aires protégées sont placées sous la tutelle du secteur

des forêts qui passera durant cette période du statut de secrétariat d'Etat aux forêts (SEFOR), à celui de vice-ministère de l'environnement, comme on l'appelait à cette époque (1987) au ministère de l'Agriculture. De son côté, le ministère de la Culture peut enfin donner une identité juridique au parc du Tassili (80 000 km², 100 fois le parc d'El Kala) reconnu depuis 1972, classé patrimoine de l'Unesco en 1982 en prenant la sage précaution de faire passer un solide complément de réglementation avec le décret de création de 1983. Le parc de l'Ahaggar aura son décret en 1987. C'est le plus grand du pays avec une superficie de 450 000 km².

Le parc national d'El Kala est unique en son genre. C'est à la fois un parc marin, lacustre et terrestre. Il contient un complexe de zones humides d'importance internationale qui servent d'habitat à 61 espèces d'oiseaux menacées mais aussi à des végétaux aquatiques endémiques comme la célèbre châtaigne d'eau. Les travaux de recherche en écologie menés depuis sa création ont recensé à ce jour 191 espèces d'oiseaux, 37 espèces de mammifères dont le cerf de Barbarie et le phoque moine aujourd'hui disparus. En tout, 878 espèces animales, si on compte encore les reptiles, les batraciens et les insectes, ce qui représente 38% de la faune. 1264 espèces végétales sont répertoriées, soit 32% de la flore algérienne. Et ce n'est pas fini, chaque investigation scientifique apporte son lot de nouveautés. Ce formidable potentiel de diversité biologique a élevé le parc national d'El Kala au rang prestigieux de centre de la biodiversité de la Méditerranée qui n'en compte que trois. Il y a en effet, sur un territoire relativement peu étendu, un nombre élevé d'espèces animales et végétales, ce qui constitue un réservoir de biodiversité peu commun.

C'est là toute l'importance d'El Kala pour le monde quand on sait les efforts et les combats menés partout dans le monde contre l'érosion de la biodiversité. C'est dans ces sanctuaires en effet que se trouve l'avenir de l'humanité, puisque depuis toujours c'est dans la nature que l'homme trouve ses remèdes et sa nourriture.

Par Slim Sadki

Annexe 2:

SALAH-SALAH H.(2009), rapport sur l'atelier de clôture du projet SAMPIII, GEMALIT, université Badji Mokhtar Annaba.

Le présent document est un rapport établi le 05mai 2009 suite aux travaux de clôture de la phase d'étude du projet SMAP III.

I. Présentation du projet SMAP III: Le projet SMAP III s'inscrit dans le cadre de la coopération entre la direction des forêts d'El-Taref et la tour du Valat (centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes), financé par l'union européenne le projet vise une conciliation entre les le développement urbains (activités humaine) et la protection d'un patrimoine naturel habité très riche et très fragile que celui de du PNEK.

Le projet SMAP III est appliqué dans plusieurs pays dont : le Maroc (Nador), l'Algérie (El-Kala), La Tunisie (Sfax), l'Egypte (Port-Saïd, Alexandrie), Le Liban (Liban nord), la Turquie (Magula), ou il intervient dans chaque zone selon ces spécificités ; les résultat ont états très satisfaisant, où on a pu délocalisé une usine polluante qui s'est installé sur le littoral de Sfax, de promouvoir le tourisme balnéaire au Maroc (pays qui prêtait plus d'attention au tourisme Saharien) toutefois le résultat le plus important est sans doute celui de Gokova (Turquie) où on a même imposé au bâtisseurs de respecter le style architectural de la région pour que le bâtis soit intégré à l'espace naturel.

II. Objectifs du projet: Le projet SPAM III dans tous les pays où il a intervenu a accompli les résultats suivants :

- Développer Le GIZC comme outil d'intervention
- Renforcer les capacités en matière d'utilisations des SIG
- Développer un outil d'analyse environnementale (Etude d'impact)
- Création de bases de données environnementale (calcul de la biodiversité).
- Consolidation du partenariat
- Développer une approche environnementale plus critiques des investissements touristiques (exemple: station d'épuration...etc.)

III. SMAP III au PNEK: Au PNEK le projet s'est étalé sur 3ans et a concerné la totalité de la cote de la wilaya d'El-Taref (de la Mafragh a la frontière Algéro-tunisienne) en plus d'une partie du littoral de Annaba, et il a ciblé les points suivants :

- Entamer un processus de concertation et de planification côtière
- Appliquer les principes de gestion intégrée du littoral pour une préservation et un développement local harmonieux en s'inscrivant dans un cadre de développement durable
- Etudier les potentialités de recyclage des déchets dans le PNEK
- Etudier les potentialités de développement de l'éco-tourisme

L'outil du projet est le GIZC qui est un plan d'action pour la gestion intégrée des zones côtières, les 3 ans d'étude se sont achevée par la rédaction d'un « contrat espace littoral » qui se présente comme une charte indiquant les principaux axes d'un développement soucieux de la préservation du PNEK.

Le contrat espace littoral est composé d'un **diagnostic et d'une planification** ; le diagnostic pose un état de fait dans lequel évolue Le PNEK avec une inter-séctorialité dans les problèmes à traité afin de proposer **la gestion intégrée comme outil de planification de zones côtière.**

Les objectifs du contrat espace littoral sont :

- **Concilier l'urbanisation avec la préservation des espaces naturels (terrestre et marin).**
- **Valoriser les ressources naturelles de la zone**
- Réduire l'impact de la pollution domestique.
- Gestion rationnelle du tourisme balnéaire.
- Valoriser les atouts agricoles et ruraux de la zone d'El-Kala.

Annexe 3:

Autres formes urbaines inventoriées dans le tissu urbain de la ville d'El-Kala:



Table des matières:

Introduction thématique.....	2
Problématique.....	5
Hypothèses.....	7
Méthodologie de travail.....	8

Première partie: l'urbanisation et les enjeux de protection du milieu.....	12
---	-----------

Introduction de la partie.....	13
--------------------------------	----

Chapitre 1: Urbanisation et environnement deux dimensions antinomiques.

Introduction.....	13
I. Les composantes du milieu naturel, notion d'écosystème.....	14
I.1 La Biocénose.....	14
I.2 Le Biotop.....	14
II. La dynamique de l'urbanisation, les contours du concept et son utilisation.....	15
II.1 La croissance urbaine "un paradigme de la dynamique de l'urbanisation".....	15
II.2 Caractéristiques des processus de croissance urbaine dans les pays en voie de développement.....	16
II.3 Emergence et devenir des petites villes en Algérie.....	16
III. Les prélèvements nécessités par l'urbanisation.....	17
III.1 Le milieu naturel comme support à l'urbanisation.....	17

III.2 Les impacts de l'urbanisation sur l'environnement une problématique ancrée dans l'histoire.....	17
IV. Urbanisation et facteurs de dégradation du milieu.....	19
IV.1. Des facteurs de dégradation liée à l'approvisionnement en alimentation et en matière première.....	19
IV.2 Les déséquilibres affectant les ressources hydrologiques.....	19
IV.3 Impacts de l'urbanisation sur le climat urbain.....	20
IV.4 Les impacts de l'urbanisation sur La géomorphologie de l'espace.....	21
IV.5 Les impacts de l'urbanisation sur la biogéographie.....	22
IV.6 Les rejets de la ville.....	22
IV.7 Les effets de l'urbanisation sur la santé des être vivants.....	23
V. L'ambivalence de l'urbanisation dans l'interface urbanisation/environnement.....	24
VI. Urbanisation douce, quels engagements ?.....	26
VI.1 De nouvelles disciplines pour concilier urbanisation et environnement.....	26
VI.2 Un arsenal juridique pour diminuer l'impact de l'urbanisation sur le milieu naturel (Le cas de l'Algérie).....	27
VI.2.1 Loi de planification spatiale intégrant le développement durable.....	27
VI.2.2 Les lois sur la protection de l'environnement.....	28
Conclusion	30

Chapitre 2: l'urbanisation d'El-Kala une inscription dans un milieu à sauvegarder :

Introduction	31
I. Nécessité de préservation du parc national d'El-Kala.....	31

I.1	Caractéristiques et particularités du milieu naturel.....	31
I.1.1	Caractéristiques générales du PNEK	31
I.1.2	Caractéristiques spécifiques du PNEK.....	32
I.1.3	Le PNEK, des écosystèmes climax et un milieu fragile	31
I.2	Les moyens et outils de préservation.....	44
I.2.1	Le PNEK un patrimoine mondial de l'humanité.....	44
I.2.2	Le PNEK une hiérarchie réglementaire pour un parc habité.....	45
I.2.3	Zonage réglementaire du PNEK et modalités d'interventions.....	46
I.3	Une prise en charge incomplète du milieu.....	50
II	El-Kala un Site au cœur d'un espace fragile sauvegardé.....	52
II.1	Un réseau de petites communes dans un espace naturel sauvegardé.....	52
II.2	Présentation de la ville d'El-Kala.....	54
II.3	Genèse de la ville, un petit port traversant l'histoire des comptoirs méditerranéens.....	55
II.4	Une urbanisation contemporaine dans un espace naturel fragile.....	58
II.5	Face à l'urbanisation standard une gestion standard des rejets porteuse de risque pour le milieu.....	62
II.5.1	Les rejets solides de la ville d'El-Kala.....	62
II.5.2	Les rejets liquides.....	64
II.6	Prélèvements sur les écosystèmes et atteintes à l'espace naturel.....	66
	Conclusion.....	67

Chapitre 3: Une dynamique d'urbanisation « non canalisée ».....	68
Introduction.....	68
I. Les processus de croissance de la ville d'El-Kala.....	69
I.1 Les processus démographiques.....	69
I.1.1 L'évolution de la population de 1966 à la période actuelle.....	69
I.1.2 Les prévisions de l'évolution de la population à long terme (20 ans).....	70
I.2 Processus de croissance économique.....	71
I.2.1 Les activités économiques de la ville.....	71
I.2.2 Les prévisions à long terme (20 ans).....	74
I.3 Les processus d'extension spéciale de la ville d'El-Kala : quelle ampleur ? Pour quels besoins ?.....	76
I.3.1 L'espace urbain de la ville pendant la période coloniale.....	76
I.3.2 L'espace urbain en 1972 : renforcer l'assise urbaine par le logement et les équipements d'accompagnement.....	77
I.3.3 L'espace urbain en 1993 : l'urbanisation accélérée.....	78
I.3.4 L'espace urbain actuel, une urbanisation encore importante.....	79
I.3.5 Les prévisions d'extension à l'horizon 2022 : une urbanisation « non stop »...	80
II. Les rythmes de croissance à la ville d'El Kala.....	82
II.1 Evolution des indicateurs de croissance.....	82
II.2 Une urbanisation endogène répondant à des pressions exogènes.....	84
III. Evaluation de la pression de l'urbanisation sur le milieu naturel.....	85
III.1 L'exemple de l'urbanisation dans le parc naturel régional de la Haute Vallée De Chevreuse.....	85

III.1.1 Présentation du parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.....	85
III.1.2 Aperçu sur le milieu physique	86
III.1.3 Dynamique de l'urbanisation dans le parc :	
a) Les processus de croissance.....	87
b) Les rythmes de croissance.....	89
III.1.4 Une charte pour la planification environnementale.....	89
III.2 Points de comparaison avec le PNEK.....	90
Conclusion	92
Conclusion de la première partie	93
Deuxième partie: La forme urbaine comme expression du rapport conflictuel de l'urbanisation à la sauvegarde du PNEK	94
Introduction	95
Chapitre 4 :L'approche morphologique, notions fondamentale	96
Introduction	96
I. Morphologie (forme) urbaine, quelques définitions.....	96
I.1 La forme urbaine, genèse de la méthode et essai de définition.....	96
I.2 La notion de morphogénèse, un processus de sédimentation historique.....	97
II. La forme urbaine comme approche qualitative dans l'interface urbanisation/environnement.....	98
II.1 L'approche morphologique à travers les différentes disciplines en charge de la ville.....	98
II.2 La forme urbaine pour mesurer les impacts de l'urbanisation sur l'environnement naturel.....	99

Chapitre 5 : Analyse de la macroforme urbaine de la ville d'El-Kala...	100
Introduction	100
I. Les élément générateurs de la macroforme urbaine d'El-Kala.....	100
II. La macroforme urbaine de El-Kala un rapport conflictuel avec l'environnement naturel.....	102
II.1 La macroforme en 1972, une urbanisation éclatée dans le milieu rural.....	102
II.1.1 La configuration spatiale de la ville : une macroforme indéfinie.....	102
II.1.2 Les composantes de la macroforme en 1972	105
II.2 La macroforme en 1993, incursion timides dans la PNEK.....	105
II.2.1 La configuration spatiale de la ville : une macroforme digitée en construction.....	105
II.2.2 Les composantes de la macroforme en 1993	106
II.2.3 La macroforme de 1993 et la sauvegarde du PNEK.....	108
II.3La macroforme en 2009, incursion timides dans la PNEK.....	109
II.3.1 La configuration spatiale de la ville : l'affirmation de la macroforme digitée.....	109
II.3.2 Les composantes de la macroforme en 2009.....	110
II.3.3 La macroforme de 2006 une incursion progressive dans les secteurs sauvegardés du PNEK	111
II-4 La macroforme prévisible, transgression du plan de sauvegarde du PNK.....	112
II.4.1 La configuration spatiale de la ville , caractériser les macroforme.....	112
II.4.2 Les composantes de la macroforme prévisible	113
II.4.3 Sacrifier les secteurs sauvegardés pour la lisibilité de la macroforme.....	114
Conclusion	116

Chapitre 6 : Analyse des formes urbaines dans le tissu urbain dans la ville d'El-Kala.....	117
Introduction	117
I.L'inventaire.....	117
I.1. Inventaire du bâti.....	117
I.2. Inventaire des formes urbaines.....	121
II. Classification et typologies des formes urbaines.....	131
II.1. Les critères de classification.....	131
II.2. Classification typologique des trames.....	132
III. Formes urbaines et fragilité du milieu naturel.....	140
III.1 Des précautions pour l'urbanisation dans le PNEK.....	140
III.2 La morphogénèse des formes présentant un risque d'agressivité.....	145
IV. La tendance à l'artificialisation dans le mode d'occupation des parcelles à El-Kala.....	155
IV.1 Des modèles référentiels pour une occupation adéquate des parcelles.....	155
IV.2 Des modèles d'occupations des parcelles inappropriées à la fragilité du milieu.....	157
V. De l'artificialisation progressive du milieu à la ville compacte.....	164
Conclusion	167
Conclusion générale de la deuxième partie.....	168
Conclusion générale.....	171
Liste de la bibliographie.....	173
Liste des figures.....	177
Liste des tableaux.....	179
Liste des cartes.....	180

Liste des annexes.....	181
Liste des abréviations.....	182
Annexes.....	183
Table des matières.....	190
Résumé.....	198

المخلص:

التعمير هو عملية التحويل الدائم و التدريجي للوسط الطبيعي إلى وسط اصطناعي، ما ينجم عليه بالضرورة تدهور الطبيعة. لذلك فإن التعمير والحفاظ على البيئة الطبيعية هما وجهان متناقضان ظاهريا فيما تشكل المصالحة بينهما تحديا كبيرا. الحظيرة الوطنية للقالا (PNEK) هي منطقة يتجسد فيها الصراع بين أهمية الحفاظ على الطبيعة و التعمير لتلبية احتياجات التنمية الحضرية حيث أخذنا مدينة القالة كعينة مثالية للدراسة على اعتبار أنها المدينة الأهم داخل الحظيرة الوطنية للقالا .

أتاح لنا التحليل النظري للعلاقات بين قضايا التحضر في بيئات ذات نظام ايكولوجي خاص من تكوين إطارا مرجعي لمعالجة حالة معينة من التحضر تتجلى في كيفية التعمير في مدينة القالة التي تتواجد في بيئة طبيعية محمية قانونيا PNEK

لقد اثبت القياس الكمي لعملية التعمير بهذه المدينة أن معدلات النمو السكاني والاقتصادي ليست المسؤول الأول على الضغوطات التي تمارسها المدينة على البيئة الطبيعية المحيطة ، بل خلافا للديناميكيات العمرانية هي المتسبب الأهم في التعدي على البيئة و ذلك من اجل إرضاء عوامل خارجية لا علاقة لها بمعدلات النمو السكاني

من اجل التحليل النوعي تم اختيار طريقة مرفولوجية تهتم بالمدينة من ناحية شكلها المادي ليس من منظور وصفي بل من اجل انجاز رؤية تفسيرية ترسخ العلاقة بين المرفولوجية العمرانية للمدينة و الوسط الذي تتواجد فيه.

وقد كشفت ثلاثة مستويات من التحليل أن المدينة هي حاليا في مرحلة من الركود حيث أن معدل المساحات المعمرة أو المصطنعة تتراوح بين المتوسطة و الضعيفة و لكن هذه المرحل هي مرحلة عابرة سوف تنتهي حال إقرار مخطط التهيئة العمرانية PDAU الجديد للمدينة و الذي سيرفع مستويات التعمير و شغل الأراضي إلى درجات مرتفعة لذلك فان المدينة ستتحول تدريجيا إلى مدينة المدمجة في إطار النموذج المصادق من اجل المدن المستدامة.

إلا أن هذا النموذج غير لائق في وسط طبيعي هش مثلما هو الحال في الحظيرة الوطنية للقالا

كلمات البحث :

التعمير ، حفظ البيئة الطبيعية، اصطناع ، الساحل، الشكل العام، الشكل العمراني العدواني، الشكل العمراني اللين.

Abstract

Urbanization is the process of progressive and irreversible “artificialisation” of the natural space, hence the finding of degradation of the latter.

So urbanization and safeguarding the natural environment are two contradictory aspects of appearance that reconciliation is a major challenge.

The National Park of El Kala (PNEK) is a convenient territory to define the type of relationship between nature conservation and urbanization for the needs of urban development where we took as sample of study the city of El- kala from the fact that it is the most important city of the park.

The theoretical analysis of the relationship between urbanization issues in backup environments allowed us to have a reference framework for addressing the specific case of urbanization in the El Kala PNEK. The quantitative measurement of the urbanization of this city and its interpretation was possible. We found that the rates of demographic and economic growth are not in the current context, revealing the pressure on the environment. On the contrary the spatial dynamics shows logic of use not worried of saving the takings on the environment.

For qualitative analysis of urbanization we opted for a morphological approach that captures the physical form of the city not in a descriptive perspective but rather interpretative vision of the relationship between the physical shape of the city and the environment on which it practices by knowing pertinently that this so fragile environment has to be to arrest otherwise than a not fragile space.

The three levels of analysis have revealed that the city is currently in a phase of stagnation where the rates of artificial space or resources are still low, however, the approval of new PDAU result in the city in a process of progressive artificialisation of its space tending towards the compact city model required for a sustainable urban planning. However, this model proves inadequate in space as fragile as PNEK

Keywords

Urbanization, natural environment saved, artificial, coast, Macroform,, urban form aggressive, urban form soft

Résumé:

L'urbanisation est le processus « d'artificialisation » progressif et irréversible de l'espace naturel, d'où le constat de dégradation de ce dernier.

Donc urbanisation et sauvegarde du milieu naturel sont deux dimensions antinomiques d'apparence dont la réconciliation est un enjeu de taille.

Le parc national d'El -Kala (PNEK) est un territoire propice pour définir le type de relations qui existent entre la sauvegarde de la nature et l'urbanisation pour des besoins de développement urbain. On a pris comme échantillon d'étude la ville d'El-Kala car elle est la ville la plus importante du parc.

L'analyse théorique du rapport entre l'urbanisation et les milieux à enjeux de sauvegarde nous a permis de disposer d'un cadre référentiel pour aborder le cas précis de l'urbanisation d'El Kala dans le PNEK. La mesure quantitative de l'urbanisation de cette ville et son interprétation a été ainsi possible. Nous avons pu constater que les rythmes de croissances démographiques et économiques ne sont pas, dans le contexte actuel, révélateurs de la pression sur le milieu. A l'inverse, la dynamique spatiale montre une logique d'utilisation non soucieuse d'économiser les prélèvements sur le milieu.

Pour l'analyse qualitative de l'urbanisation on a opté pour une démarche morphologique qui appréhende la forme physique de la ville non pas seulement dans une perspective descriptive mais plutôt dans une vision interprétative de la relation entre la forme urbaine et le milieu sur lequel elle est construite, sachant pertinemment que ce milieu tellement fragile doit être appréhendé autrement qu'un espace non fragile.

Les trois échelles d'analyse nous ont révélé que le développement urbain de la ville est actuellement gelé où les taux d'artificialisation de l'espace sont encore moyens voir faibles, cependant l'approbation du nouveau PDAU entraînera la ville dans un processus d'artificialisation effréné tendant vers le modèle de ville compacte prescrit pour un urbanisme durable. Néanmoins ce modèle s'avère être inadéquat dans un espace aussi fragile que le PNEK.

Mots clés:

Urbanisation, milieu naturel sauvegardé, artificialisation, littoral, macroforme, forme urbaine agressive, forme urbaine douce.

